

# Les 3<sup>èmes</sup> Assises de la Beauté et du Bien-être

Mardi 14 Mars 2017



CONFEDERATION  
NATIONALE  
DE L'ESTHETIQUE  
PARFUMERIE

Organisées par la Confédération Nationale  
de l'Esthétique Parfumerie

Mardi 14 Mars 2017

9 H 00 à 18 H 00

Centre de Conférences Pullman Paris Montparnasse

Espace Van Dongen/Picasso/Rez de Chaussée  
19 RUE DU COMMANDANT RENE MOUCHOTTE  
75014 PARIS



PREMIER RÉSEAU MONDIAL  
DE LA PARFUMERIE-COSMETIQUE



**Les Assises Nationales  
de la Beauté  
et du Bien-Être**



*Une journée pour réfléchir, échanger*

*se préparer ensemble à la grande mutation de nos métiers*

**180 participants représentant la diversité des métiers de la Beauté et du Bien-être**

**5 thèmes abordés sous forme de conférences et de tables rondes**

**Un fil rouge: La révolution digitale**

**8 conférenciers experts de la filière Beauté Bien-être**

**2 tables rondes avec des témoignages forts  
de**

**Chefs d'entreprise ,Esthéticiennes, Spa praticiennes, Consommateurs ,Consommatrices**

# Les Assises Nationales de la Beauté et du Bien-Être



Nous ouvrons ces troisièmes Assises de la Beauté et du Bien-être en pleine campagne pour les présidentielles, où chaque jour nous réserve sa part de surprises, de révélations à la « Closer » et de basses attaques.

Jamais les français n'ont autant parlé de politique.

Dans cette fin de règne à la Fellini, décadente et crépusculaire, pourrons-nous trouver une lumière pour notre filière ?

## Un point sur 2016

Les tensions économiques, nous les avons vécues surtout à Paris. Elles ont été la conséquence des attentats et de cet état d'urgence qui a force d'être reconduit envoie au monde le message de la fragilité de nos institutions, éloigne les touristes et vide nos parfumeries, nos spa et nos instituts.

Autres tensions, liées cette fois-ci à ce millefeuille normatif et réglementaire que ce gouvernement qui a fait du dogme une méthode de gouvernance, nous a imposé.

- La suppression de la taxe d'apprentissage pour les écoles privées, alors que 90% de notre formation est assurée par le privé, empêchant ainsi nos entreprises de participer volontairement à la formation des jeunes.
- Une politique du tout apprentissage alors que les structures artisanales n'embauchent pas ou peu, trop préoccupées à survivre.
- Des millions d'euros donnés au Pôle Emploi pour la fameuse inversion de la courbe du chômage, mais dont les formations débutées en septembre 2016 ne seront payées qu'en juin 2017. Une mise en coupe réglée des centres de formation qui se transforment ainsi en banquier de l'état !!!!

Je soulignerai aussi les difficultés grandissantes rencontrées par nos TPE, emportées par la poussée de la franchise, l'attrait du consommateur pour le « do it yourself » et la concurrence des parfumeries et autres circuits qui cherchent dans le service un moyen de séduire un consommateur devenu papillon.

A ce contexte pour le moins perturbé, s'ajoute la perspective de la future réglementation européenne qui va étendre en 2017 ses tentacules au matériel.

# Les Assises Nationales de la Beauté et du Bien-Être



## Les moments forts de 2016

**J'en dresserai un constat en demi-teinte. Commençons par ce qui fâche !**

**Nous attendions le Rapport de l'Anses promis par deux fois pour fin 2016 puis pour début 2017**

Force est de constater qu'il est devenu notre arlésienne !

Il illustre la désinvolture de nos dirigeants quels qu'ils soient, de droite ou de gauche, incapables de faire évoluer un texte qui a aujourd'hui 55 ans et qui s'en remettent à la justice de ce pays pour juger en correctionnelle de paisibles esthéticiennes chefs d'entreprise qui utilisent les outils de leur temps pour faire des épilations !!!!

La CNEP se bat depuis 10 ans pour faire modifier ce triste Arrêté de 1962 !

Voyons ce que nos candidats à la présidentielle en diront !

Pendant ce temps les procès initiés, soit par les médecins esthétiques, soit par les Dermatologues, se sont succédés sur le territoire français.

La CNEP a décidé d'y répondre et d'attaquer.

# Les Assises Nationales de la Beauté et du Bien-Être



**L'UPB** est en pointe sur le sujet et tout particulièrement **Esthetic Center** qui a pris rapidement la tête de la croisade par le biais du dépôt d'une plainte en concurrence déloyale auprès du Conseil de l'Ordre des médecins dont nous attendons les résultats.

Nous jouons là l'avenir de nos métiers :

Ou nous gagnons, et nous pourrions envisager un développement économique important, ou nous capitulons et nous sommes avalés par les professions médicales qui vont se jeter sur notre patrimoine pour augmenter leurs revenus.

C'est un enjeu pour notre branche qui n'est pas neutre.

## **Parlons prothésie onguulaire, un feuilleton à tiroir !!!!**

En Mars 2016, la CNEP a reçu un courrier officiel de Mme Pinville, Secrétaire d'Etat au Commerce et à l'Artisanat qui a clairement confirmé la doctrine administrative constante depuis 2009 en réaffirmant que le CAP n'est pas nécessaire pour exercer la profession de prothésiste onguulaire.

Malgré ce courrier qui s'impose aux CMA dont le Secrétariat d'état est la tutelle, les immatriculations des prothésistes onguulaire sont toujours aussi difficiles, et tout particulièrement en région PACA, nous obligeant devant tant de refus à procéder à la saisine des Préfets dans les régions réfractaires.

# Les Assises Nationales de la Beauté et du Bien-Être



## **Parlons Loi de Modernisation du Système de Santé**

La loi de modernisation du système de santé a bien failli avoir raison de la branche Bronzage en Cabines.

Si les **UV** ont été sauvés, c'est bien grâce au formidable travail de nos deux syndicats référents le **SNPBC et l'UPB** qui se sont mobilisés pour empêcher la décapitation de toute la filière.

## **Nous avons dû mener toutefois une nouvelle action au Conseil d'Etat**

En effet, le Décret imposait aux opérateurs de cabine UV d'afficher un poster dans chaque cabine, annonçant que « **le risque de développer un cancer augmente de 60% dès la première séance** ».

Le Conseil d'Etat a procédé en Juillet 2016 à l'annulation de l'annexe de l'arrêté attaquée, soit à la suppression de la dite phrase

## **La formation des personnels assurant la prestation UV est actuellement à l'ordre du jour**

Je vais encore vous faire sourire, mais le gouvernement a oublié sur de texte de citer les écoles d'esthétique privées en qualité de formateurs privilégiés.

Grâce à l'écoute de l'Education Nationale, la CNEP a pu obtenir la réintégration de nos écoles dans le décret.

Après des mois de positions surprenantes de la part de la DGS et des syndicats artisanaux, la CNEP a enfin obtenu que les esthéticiennes qui passent désormais leur certification UV pendant leurs examens, aient l'obligation de réactualiser leurs savoirs au bout de 5 ans, comme tout professionnel qui se respecte.

Encore une fois, le dialogue avec nos tutelles porte ses fruits

## **Parlons aussi de nos actions constructives**

D'abord de la normalisation dans le secteur du tourisme de bien-être:

Face à la multiplication des projets de normes européennes et internationales touchant à leur secteur d'activités, les professionnels de l'industrie de la beauté et du bien-être ont souhaité mettre en place à partir de l'année 2011 une commission de normalisation AFNOR ST02 « Tourisme de bien-être ».

Grâce à la représentation de la France lors des réunions de ces structures de normalisation européennes et internationales, nous pouvons influencer sur les contenus qui feront référence sur le marché, en intégrant la vision française.

Cette commission ST02 «Tourisme de bien-être», dont je suis la présidente assure donc le suivi et la participation des experts auprès des instances suivantes:

**Pour la normalisation internationale –ISO- L'ISO/TC 228/WG2 «HealthTourismServices»**

Cécile Troude Directrice Formation –Qualité du Groupe Deep Nature est notre experte.

**Pour la normalisation européenne-CEN--CEN/TC 409 «Instituts de beauté»**

Je suis les travaux en qualité d'Expert Français et de Présidente de la CNEP

**-CEN/TC 412 «Services de bronzage en cabine»**

Marc Boutet, Président du SNPBC est notre expert.

**Pour la normalisation française AFNOR :2 Normes sont publiées**

**"Spas de bien-être": NF X50-843 «Spas de bien-être –Conception et fonctionnement, offre de soins et compétences du personnel»**

**" Soins de beauté et de bien-être : XP X50-831-1 -Exigences générales de qualité de service ».**

Cette norme transversale est complétée par des travaux spécifiques relatifs à la prothésie onguulaire et au stylisme des cils .

**Je puis annoncer aujourd'hui la Publication de ces 2 normes cils et ongles**

**J'insiste tout particulièrement sur ces travaux normatifs.**

**Les Normes ne font pas la loi, mais elle la précèdent.**

# Les Assises Nationales de la Beauté et du Bien-Être



**Les enjeux opérationnels pour la CNEP sont importants.**

**Les enjeux pour les entreprises de l'UPB et du SNPBC sont essentiels.**

Nous avons mesuré à quel point la norme « Soins de Bronzage » a joué un rôle important pendant l'examen de la loi Touraine.

Dans un secteur qui peine à prendre ses marques et qui a des difficultés tant historiques que conjoncturelles, il est essentiel d'envoyer un message de sérieux, en mettant en avant l'excellence du service, le respect de la sécurité du consommateur et de la planète, la compétence de nos professionnelles et la qualité de nos cosmétiques.

**La CNEP s'investit pleinement dans la vie professionnelle de la filière.**

C'est avec plaisir que nous avons vu apparaître **le salon Beauty Forum en Octobre 2016**

Nos adhérents à la Cosmetic Valley, Groupe Thalgo, Esthétic Center, Starvac, Corpoderm ont présenté **au Cosmetic 360** les innovations de filière Beauté Bien-être sur l'espace Animation 'Beauty Area ».

Ce sont des entreprises à la pointe de l'innovation qui investissent dans la recherche, dans le souci constant de la qualité du service et de la sécurité du consommateur.

# Les Assises Nationales de la Beauté et du Bien-Être



**La CNEP collabore également avec la FEBEA sur la mise au point de documents portant sur les risques professionnels.**

Le premier groupe de travail a mis en place une brochure qui fournit des informations génériques sur les produits cosmétiques utilisés pour les prestations de décoration onguulaire.

Le deuxième groupe de travail évalue en ce moment la sécurité des produits cosmétiques utilisés par les esthéticiennes dans les soins de beauté et de bien-être.

Un document sera prêt dans quelques semaines.

**Je vous disais l'an passé qu'à la CNEP, on ne s'ennuie jamais. Je confirme !**

Mais avant de parler du programme de cette journée voici quelques chiffres pour présenter notre secteur .

En effet, où qu'elles soient implantées et quelle que soit leur taille, grands groupes ou petites et moyennes entreprises, basées à Paris ou dans la France profonde, les entreprises cosmétiques constituent des atouts majeurs pour la France. Leur réussite mondiale sont autant de valeurs auxquelles nous sommes particulièrement attachés : savoir-faire à la française, création d'emplois et participation à la vie économique des territoires.

# Les Assises Nationales de la Beauté et du Bien-Être



**Le secteur cosmétique est l'un des rares pour lequel la France reste leader mondial.**

Les entreprises cosmétiques constituent **le 3ème secteur d'exportateur du pays**, et la France est même le premier exportateur de cosmétique au monde, devant les Etats-Unis et l'Allemagne ! De quoi rendre fiers ces dizaines de milliers d'hommes et de femmes qui œuvrent quotidiennement pour offrir au monde des produits cosmétiques de qualité. Savoir faire unique, richesse de la recherche, diversité de l'offre, sont autant d'atouts qui nous permettent de renforcer notre image en France et sur les marchés mondiaux.

**Les entreprises cosmétiques sont à 82% des très petites entreprises (TPE) et des petites et moyennes entreprises (PME).**

Elles emploient **55 000 personnes, dont 57% de femmes**. S'y ajoutent environ 25 000 emplois indirects, avec notamment les flaconniers, les artisans verriers, les producteurs de plantes à parfums...

**L'économie du bien-être, c'est aujourd'hui une offre multi sectorielle**

C'est un vaste territoire qu'il convient d'explorer pour pouvoir apprécier les emplois qu'il génère et les typologies d'emplois qu'il recherche.

**Selon l'INSEE, l'étendue du marché du bien-être peut se résumer en trois chiffres  
288 465 entreprises -542 846 salariés- 37,5 Md€ de chiffre d'affaires.**

En termes de salariés, l'importance du secteur est encore plus flagrante, avec un nombre de salariés supérieur à celui du secteur automobile (320 000 salariés) ou à celui de l'agro-alimentaire (390 000 salariés).

Ce sont aussi des esthéticiennes, maquilleuses, manucures, prothésistes ongulaires, coiffeuses, coiffeurs, opérateurs UV qui vendent, conseillent, pratiquent des soins et apportent du bien-être au quotidien.

Ces professionnels exercent dans des lieux multiples : salons de coiffure, instituts ou centres de bien-être, Day spa ou spa hôteliers, boutiques de cosmétiques ou de parfumerie, esthéticiennes à domicile... pharmacies, parapharmacies, bar à ongles et atelier du regard .....

**La France compte 60 353 centres de beauté et de bien-être et 60 000 salons de coiffure qui contribuent à la vitalité de l'économie locale.**

Tous ces professionnels de proximité contribuent au bien être des Français et surtout, ils sont la clé de voute du lien social...

**Il convient de rappeler ces chiffres pour bien mesurer le périmètre de nos métiers.**

Les Assises Nationales  
de la Beauté  
et du Bien-Être



**Pendant cette journée, nous ferons le point de l'année 2016, et nous nous projetterons ensemble sur le devenir de nos métiers.**

Un instant de pause, de réflexion sur les perspectives qui s'offrent à nous, comme autant de chances à saisir pour aller de l'avant.

Un message adressé à la classe politique que nous avons beaucoup côtoyé tout au long de 2016, et qui, trop souvent, nous a paru bien éloignée des préoccupations de nos entreprises.

**Le rôle d'une confédération patronale professionnelle, c'est bien de travailler sans relâche, sans faillir à défendre ses adhérents, et là, nous avons de quoi faire, mais aussi à conduire une politique de rénovation filière.**

Je ne puis que regretter parfois que ce qui se passe en politique, se passe dans le domaine syndical.

Chacun reste sur ses positions dogmatiques, et ainsi empêche toute une filière d'avancer au nom d'intérêts immémoriaux.

Il faut donc avoir de solides convictions chevillées au corps et un irrépressible optimisme.

C'est pour cela que nous avons souhaité que ce rendez-vous annuel rassemble au-delà de notre famille politique.

Les Assises Nationales  
de la Beauté  
et du Bien-Être



**Le fil rouge de cette journée, c'est la révolution numérique.**

**La révolution industrielle du 19ème siècle** a modifié considérablement le paysage français et a vu massivement les populations migrer vers les villes.

Les premiers trains à vapeur, l'électricité, le pétrole ont sans nul doute détruit de nombreux emplois, mais en ont créé tant d'autres.

**Le 20ème siècle a été le siècle** de la communication par le télégraphe, puis le téléphone ,le minitel, par l'automobile ,l'avion.....

**Au 21ème siècle ,nous vivons une troisième révolution,** rapide, intrusive, disruptive, une révolution qui nous impose d'aller très vite, tant elle est en rupture avec ce que nous vivions, il y a encore 5 années.

Laisser croire à notre tissu d'entreprises de services, et je pense particulièrement aux instituts et à nos écoles, qui ont longtemps été protégées de tous ces mouvements, qu'il faut protéger des acquis et réserver l'esthétique aux seules esthéticiennes, est une erreur fondamentale d'appréciation.

Les Assises Nationales  
de la Beauté  
et du Bien-Être



Croyez-le, le digital est une chance pour ces TPE qui enfin vont pouvoir faire ce qu'elles n'avaient pas le temps de faire :

**Communiquer facilement , se développer avec peu d'investissement , redevenir les spécialistes de la beauté et du bien-être reconnues par tous.**

Nous avons une mission, nous saisis de cette chance pour construire notre avenir.

**Le début du chemin s'appelle l'école**, qui devra préparer les jeunes à ces nouveaux métiers. Ils ne nous pardonneront pas l'immobilisme.

**Le chemin se poursuit ensuite dans chacune de nos entreprises**, fabricants de cosmétiques, de parfums et de matériel.

**Il continue ensuite en tissant ce lien indéfectible** que l'esthéticienne, la spa praticienne, la conseillère de vente entretient avec sa cliente, et ce lien, il passe aujourd'hui par le Smart Phone, par les réseaux sociaux par Instagram et Google !!!!!!!

## **Des conférenciers vont ouvrir ces débats de fond.**

La journée sera donc placée sous le signe du numérique, vous l'avez compris, ce numérique qui s'immisce dans toutes les entreprises et modifie les modes de consommation.

**Nous parlerons des produits sur mesure et de leur nécessaire** adaptation aux contraintes du règlement cosmétique.

**Nous parlerons aussi de la future réglementation sur les dispositifs** qui devra durablement modifier le marché des appareils esthétiques.

**Nous parlerons de l'expérience client** qui devient essentielle pour se différencier et recréer le lien consommateur / professionnel que l'écran dépersonnalise.

Nous donnerons pour ce faire la parole aux consommateurs, mais aussi à la génération Z, à cette jeunesse qui doit être notre moteur de recherche, si j'ose dire.

**Nous vous présenterons notre travail sur la Certification NF Services** élaborée pour nos instituts et nos SPA.

**Nous vous présenterons la plateforme de formation en ligne, CNEP ACADEMY ON LINE,** imaginée pour adapter nos méthodes d'enseignement initial et continue aux attentes des entreprises, du nouveau public d'apprenants, et des salariés.

Enfin, **parce que cette journée doit se terminer sur une note d'espoir, nous recevrons Marie,** une jeune esthéticienne qui a réussi son challenge en construisant pas à pas son entreprise, avec intelligence et savoir-faire.

Pour ma part, je voudrais avant de donner la parole aux orateurs vous laisser ce message, ces quelques mots que notre Présidente d'honneur Magdeleine Mondoloni aimait à me rappeler :

*Dans la Rome antique, les serviteurs soufflaient à l'oreille des généraux, lorsqu'ils avaient été vainqueurs "memento mori" - "n'oublie pas que tu es mortel".*

**Alors ne croyons pas, nous aussi, que nous ayons toujours raison, que nous puissions tout régir seuls. N'oublions pas que lorsqu'on se croit très fort, le lendemain est un autre jour. Cessons les querelles, laissons de côté les critiques, les jugements hâtifs, laissons tomber les masques, oublions les dogmes ... Restons unis.**

**Pour lancer ces troisièmes Assises, j'aimerais vous offrir les mots,**

**Respect,**

**Réflexion,**

**Sagesse,**

**Enthousiasme,**

**Avenir ....**

**Certains mots sont des cadeaux. Régine Ferrère**

# Les Assises Nationales de la Beauté et du Bien-Être

**CNEP**  
CONFEDERATION  
NATIONALE  
DE L'ESTHETIQUE  
PARFUMERIE

